



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/46/495
4 octobre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/ CHINOIS/
ESPAGNOL/ RUSSE

Quarante-sixième session
Point 60 d) de l'ordre du jour

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

Conversion des ressources militaires à des fins civiles

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	2
II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS	3
Bélarus*	3
Brunéi Darussalam	5
Bulgarie	6
Chine	9
Cuba	10
Liechtenstein	12
Norvège	12
Panama	13
Pérou	14
Philippines	15
Union des Républiques socialistes soviétiques	15

* Avec effet au 19 septembre 1991, le nom de la République socialiste soviétique de Biélorussie a été changé. Le nouveau nom est Bélarus.

I. INTRODUCTION

1. Le 15 décembre 1989, l'Assemblée générale a adopté la résolution 44/116 J intitulée "Conversion des ressources militaires", qui, dans ses paragraphes 1 et 2, invite les Etats Membres à communiquer au Secrétaire général d'ici le 30 avril 1991 leur opinion sur divers aspects de la conversion des ressources militaires à des fins civiles; décide d'inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-sixième session une question intitulée "Conversion des ressources militaires à des fins civiles".

2. En application de la demande de l'Assemblée générale, le Secrétaire général, dans une note verbale datée du 28 janvier 1991, a prié les Etats Membres de lui communiquer leur opinion sur divers aspects de la conversion des ressources militaires à des fins civiles. Des réponses ont été reçues des pays suivants : Bélarus, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Chine, Cuba, Liechtenstein, Norvège, Panama, Pérou, Philippines et Union des Républiques socialistes soviétiques. Le texte en est reproduit à la section II du présent rapport. D'autres réponses seront publiées dans des additifs au présent rapport.

II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS

BELARUS

[Original : russe]
[26 juin 1990]

1. L'évolution encourageante des relations internationales, la poursuite du processus de réduction des armements et de désarmement, la transition qui se fait jour à de nouveaux concepts de sécurité internationale, laquelle reposera de plus en plus sur la confiance et l'ouverture, tous ces facteurs soulignent l'actualité d'une tâche cyclopéenne, à savoir le passage d'une économie d'armement à une économie de désarmement. Il est donc particulièrement urgent d'accélérer la réaffectation des capacités et ressources consacrées à la production militaire à la solution des problèmes économiques et sociaux.

2. La RSS de Biélorussie estime que cette conversion est indispensable et judicieuse et qu'elle pourra en définitive assainir la situation économique et sociale, et appuie à ce titre la partie J de la résolution 44/116 intitulée "Conversion des ressources militaires".

3. On sait que dans le contexte actuel de l'économie soviétique, les industries liées à la défense sont l'une des branches les plus développées et les mieux organisées. Aussi sont-elles appelées à constituer, dans le cadre de la restructuration économique, une source non seulement de moyens de production, mais de techniques parmi les plus avancées, capables d'élever au meilleur niveau mondial la production de biens d'équipement pour les secteurs civils de l'économie et celle des biens de consommation. Ce transfert de techniques peut également profiter à d'autres secteurs de l'économie.

4. En même temps qu'elle ouvre d'intéressantes perspectives économiques, la réaffectation de la production militaire est, de l'avis de la RSS de Biélorussie, également et tout à la fois un facteur important et une solide garantie matérielle de la sécurité internationale. La conversion des ressources militaires à des fins civiles serait pour les Etats un moyen de montrer qu'ils sont résolus à réduire leurs programmes militaires, confirmerait leur volonté d'emprunter la voie du désarmement et contribuerait à renforcer la confiance a niveau international.

5. Il importe d'instaurer, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, une coopération multiforme dans ce domaine d'actualité. A cet égard, le Programme d'action de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement constitue une bonne base de départ.

6. La conversion des ressources militaires à des fins civiles est un problème qui comporte plusieurs niveaux de difficulté. Si l'on veut la traduire rapidement dans les faits, il faut avant tout rendre irréversible le processus de désarmement, réaffirmer le principe des armements quantitativement suffisants du point de vue de la défense et mettre sur pied une structure des forces armées résolument défensive.

7. Il conviendrait également de réfléchir, dans le contexte des activités et objectifs de conversion, aux modalités qui permettraient de ne plus utiliser les progrès scientifiques et techniques pour concevoir et fabriquer de nouveaux types d'armes de destruction massive et d'empêcher que les nouvelles technologies militaires aient des retombées dangereuses sur la stabilité et la sécurité internationales.

8. Pour être examinées sérieusement, les questions de conversion doivent l'être au niveau de la Fédération et l'action des pouvoirs publics dans ce domaine doit pouvoir s'appuyer sur une législation pertinente.

9. Incontestablement nécessaire, la conversion n'en pose pas moins actuellement toute une série de problèmes économiques, techniques et sociaux complexes. Dans une première étape, il convient de réaliser des investissements supplémentaires, qui peuvent être financés à l'aide d'une partie des ressources rendues disponibles par la raréfaction des commandes de technologies militaires. Il faudra modifier la structure des entreprises, et résoudre le problème posé par l'assimilation par le secteur civil, à un niveau technologique égal, des nouvelles technologies transmises par le secteur de la défense. Les solutions apportées aux problèmes de conversion risquent de léser les intérêts sociaux d'une partie des travailleurs et des membres de leur famille.

10. La transition à la conversion pourra être facilitée par le fait que les branches liées à la défense ont déjà été associées en RSS de Biélorussie à la production de biens de consommation.

11. On a vu s'enclencher dans les entreprises relevant du secteur de la défense installées en RSS de Biélorussie un processus de conversion dans le cadre duquel leurs produits répondent à présent pour l'essentiel à des objectifs généraux. En même temps, le potentiel de production et le potentiel scientifique et technique existants des entreprises et des organisations relevant du secteur de la défense sont dans une certaine mesure réorientés vers la réalisation des objectifs consistant à satisfaire les besoins de la population en matière de biens de consommation et d'équipements médicaux, ainsi que les besoins en matière de biens d'équipement des branches du secteur agro-industriel qui transforment les matières premières.

12. Cette conversion a permis d'augmenter la production des biens de consommation de 22 millions de roubles en 1989 et on s'attend pour 1990 à une augmentation de 90 millions de roubles; pour les équipements médicaux, la progression a été de 0,6 million de roubles en 1989 et devrait être de 3,6 millions de roubles en 1990; les chiffres correspondants pour les biens d'équipement sont de 13,3 et de 53,6 millions de roubles.

13. La conversion a posé aux entreprises toute une série de problèmes techniques, technologiques, de personnel, financiers, économiques et sociaux complexes. Elles se heurtent en particulier à la question de la comptabilisation des stocks, qui dépassent de plus en plus les normes, de biens et services marchands et matériels, et à celle du versement de paiements

supplémentaires à certaines catégories de travailleurs du fait de la diminution du niveau de complexité des produits. Le fait que la production civile a une rentabilité et une valeur plus faibles ne permet pas à la majorité des entreprises de suppléer à la diminution du volume de la production militaire en obtenant les indices de production enregistrés précédemment (productivité du travail, bénéfices, etc.). Il s'ensuit une baisse du fonds de développement de l'entreprise, du fonds d'intéressement matériel et du fonds social, culturel et de construction de logements.

14. Pourtant, la réalité et les conceptions contemporaines appellent des solutions techniques, économiques et sociales optimales qui soient acceptables par toutes les parties qui participent à la conversion. C'est ce dont s'occupent actuellement les entreprises et les pouvoirs publics.

15. Certes, il est douteux que l'expérience accumulée par certains pays depuis quelques décennies dans le domaine de la conversion puisse être considérée comme amplement suffisante. Il importe au plus haut point de s'employer au niveau tant national qu'international à résoudre de façon satisfaisante les problèmes soulevés par la conversion. L'Organisation des Nations Unies est appelée à jouer un rôle important à cet égard. L'Organisation internationale du Travail, qui a déjà effectué des recherches utiles dans ce domaine, peut également accroître sa contribution.

16. On peut compter sur l'opinion publique pour plaider la cause de la réalisation de la conversion dans les faits. Il est indiscutable que les scientifiques ont une mission particulière à remplir à cet égard. Il convient de procéder à de nouvelles études approfondies qui complètent les idées de la nouvelle pensée par des prévisions économiques appliquées à la conversion. On signalera à cet égard comme tout à fait d'actualité la proposition de l'Union soviétique tendant à créer un groupe de scientifiques chargé d'analyser de manière approfondie les problèmes de la conversion à la lumière du prochain rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et l'examen de cette question à la session de l'Assemblée générale. La RSS de Biélorussie y voit une mesure permettant d'instaurer naturellement une coopération multiforme dans le domaine de la conversion.

BRUNEI DARUSSALAM

[Original : anglais]
[6 mai 1991]

1. Le Ministère a l'honneur de faire part de l'appui du Brunéi Darussalam à la résolution 44/116 J de l'Assemblée générale. Cependant, comme le Brunéi Darussalam utilise peu de matériel militaire en comparaison d'autres nations, en particulier les grandes puissances, il ne peut contribuer que dans une très faible mesure à l'application effective de la résolution.

2. Bien que les ressources militaires du pays soient parfois converties à des fins civiles, ce processus se limite à des types particuliers de véhicules militaires. A plusieurs reprises, les véhicules militaires ont servi à transporter des civils à l'occasion de manifestations organisées au niveau national.

BULGARIE

[Original : anglais]
[19 juin 1991]

1. La question de la conversion des ressources militaires à des fins civiles acquiert une importance accrue dans la conjoncture internationale actuelle. Les premiers résultats positifs sont déjà visibles dans le domaine du désarmement. Le Traité entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée a été appliqué. Les conditions préalables d'une réduction des armes offensives stratégiques de l'Union soviétique et des Etats-Unis d'Amérique sont en train d'être réunies. La rédaction d'un projet de convention sur l'interdiction totale des armes chimiques et sur la destruction des arsenaux chimiques constitue sans aucun doute une tâche prioritaire. Le Traité de Paris sur les forces armées conventionnelles en Europe a été signé. En même temps, un certain nombre d'Etats appliquent des mesures unilatérales de désarmement.

2. Les résultats considérables obtenus dans le domaine du désarmement et du contrôle des armements et les perspectives positives qui s'ouvrent dans ce domaine font ressortir l'importance des aspects nationaux et internationaux de la conversion des ressources militaires. De manière générale, cette conversion peut être définie comme un processus graduel, au cours duquel la répartition des ressources humaines, financières et matérielles entre les secteurs civil et militaire est modifiée au profit du premier. En conséquence, on peut voir dans la conversion une continuation et un élargissement naturels de la réduction et de l'élimination des armements, ainsi qu'une garantie politique et économique du caractère irréversible du désarmement.

3. Un certain nombre d'Etats s'appliquent depuis longtemps à convertir leurs ressources militaires. Des projets de loi relatifs à cette question ont été déposés à maintes reprises devant le Congrès des Etats-Unis. En décembre 1988, l'Union soviétique a exprimé à l'Assemblée générale son intention de présenter à l'Organisation des Nations Unies un plan national de conversion. On connaît l'initiative proposée par les Philippines lors de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement. A l'ONU, un grand nombre d'Etats Membres ont manifesté leur intérêt pour les questions relatives à la conversion des ressources militaires. La résolution 44/116 J intitulée "Conversion des ressources militaires", a été adoptée presque à l'unanimité des voix. Une résolution intitulée "Possibilité d'utiliser à des fins civiles de protection de l'environnement les ressources affectées aux activités militaires", adoptée en 1990 par l'Assemblée générale des Nations Unies, atteste également l'intérêt général que suscite la conversion des ressources militaires à des fins pacifiques. La République de Bulgarie estime que la détermination dont fait preuve l'ONU sur ce point est extrêmement opportune et coïncide avec les tendances positives qui s'affirment dans les relations internationales.

4. La Bulgarie a adopté des mesures unilatérales de désarmement classique qui donnent lieu à des activités visant à la conversion pratique d'une partie de ses capacités industrielles à vocation militaire. Un groupe interministériel a été constitué en Bulgarie pour étudier les problèmes que pose la conversion. Ce groupe fera des recherches scientifiques et analysera les moyens de préparer les industries et les entreprises à se convertir à des activités non militaires, compte tenu de l'expérience des pays étrangers en la matière et des conditions propres à la Bulgarie. Dans les sociétés bulgares qui produisent des armes et du matériel de combat, le rapport entre la production à des fins civiles et la production à des fins militaires est 40/60 alors qu'il était de 30/70 en 1988. On prévoit que, dans le secteur de la défense, la production sera rénovée à concurrence de 26 % de la capacité. La conversion en cours a pour résultat qu'en Bulgarie, un nombre croissant d'usines spécialisées dans la production militaire produisent maintenant des machines-outils, du matériel de transport ou agricole, des machines destinées aux secteurs du textile et de l'alimentation, des composants pour systèmes automatisés, etc.

5. La Bulgarie a conscience du fait que la conversion des ressources militaires est une question difficile et complexe. En même temps, elle est convaincue que les efforts conjoints des Etats intéressés permettront d'éclaircir les points encore obscurs et de venir à bout des hésitations. La conversion peut contribuer à élever le niveau de vie de la population des Etats qui le mettront en pratique.

6. Tous les Etats, pour leur compte respectif, et la communauté internationale dans son ensemble ont intérêt à ce que la conversion des ressources militaires se fasse dans les meilleures conditions possibles. Les observations ci-après appellent donc l'attention :

- Tous les Etats doivent atteindre l'équilibre voulu entre les secteurs non militaire et militaire de leur économie et la solution de ce problème exige des efforts internationaux. Il est impossible d'effectuer cette conversion sans tenir compte des problèmes énergétiques, environnementaux, démographiques, etc., que toutes les nations connaissent;
- L'importance que revêt la conversion pour le développement social et économique de tous les Etats démontre également l'universalité de cette question;
- La question de la conversion des ressources militaires est inséparable des efforts concrets que mènent les Etats en matière de contrôle des armements et de désarmement.

7. En étudiant la question de la conversion des ressources militaires, les Etats doivent garder à l'esprit la nécessité d'éliminer ou de restructurer l'industrie militaire, de réduire le volume des armements déjà disponibles et de prévoir la réorientation et le recyclage du personnel employé dans ce secteur.

8. L'intérêt commun que portent les Etats aux aspects théorique et pratique de la conversion des ressources militaires peut trouver une expression appropriée dans ce nouveau domaine de la coopération internationale. L'Organisation des Nations Unies peut jouer un rôle important consistant à encourager l'échange des données d'expérience entre les Etats Membres, dans le but d'unir leurs efforts et de faciliter l'examen et la solution, par la communauté internationale, des problèmes communs relatifs à la conversion des ressources militaires à des fins civiles.

9. L'échange entre les pays de données d'expérience sur la conversion des ressources militaires pourrait se faire par l'intermédiaire du Département des affaires de désarmement et de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement. Le Gouvernement bulgare croit que l'un des moyens possibles de promouvoir un tel échange consiste, pour les Etats Membres, à communiquer au Secrétaire général des études nationales et d'autres renseignements pertinents sur leurs projets de conversion. La banque de données sur la conversion ainsi constituée aiderait chaque Etat à choisir la formule la plus appropriée dans ce domaine.

10. Pendant le processus de conversion, quand il deviendra de plus en plus nécessaire d'étudier les problèmes urgents de l'heure, le Secrétaire général pourrait, au moment voulu, entreprendre une étude sur les objectifs, les principes et les modalités possibles des activités à mener dans ce domaine. Dans le cadre de cette étude et du débat sur la conversion en général, on pourrait analyser divers aspects nationaux, régionaux et mondiaux de la question, ainsi que le caractère spécifique de la conversion dans le domaine du désarmement nucléaire, chimique et classique, la relation entre conversion et écologie, enfin les mesures que la communauté internationale doit prendre dans le domaine de la conversion des ressources militaires.

11. Dans sa résolution 44/116 J, l'Assemblée générale des Nations Unies stipule l'engagement dont les Etats Membres doivent faire preuve pour ce qui est de promouvoir cette question. Jusqu'à présent, l'échange de vues a montré que de nouveaux efforts seraient nécessaires pour surmonter certains des doutes exprimés et ouvrir la voie à une intervention plus active de l'Organisation des Nations Unies dans l'utilisation des résultats potentiels de la conversion des ressources militaires dans l'intérêt de toutes les nations.

12. Cette intervention de l'ONU devra prendre la forme d'un processus graduel qui tiendra compte des intérêts de tous les Etats concernés. La Bulgarie estime que la communauté internationale ne doit pas détourner son attention du problème de la conversion, dont l'importance augmentera probablement à mesure que le désarmement et le processus de limitation des armements continueront de progresser.

CHINE

[Original : chinois]
[23 mai 1991]

1. La Chine a toujours poursuivi une politique étrangère indépendante de paix et pris de sa propre initiative un certain nombre de mesures tendant à réaliser les objectifs fixés en matière de désarmement mondial. La conversion de la production des industries militaires à des fins civiles est l'une des mesures importantes qui en relèvent.

2. La Chine considère que cette conversion facilitera le processus de désarmement pour le plus grand profit de la paix et de la sécurité internationales. La communauté internationale devrait attacher de l'importance à cette question et l'Organisation des Nations Unies jouer un rôle actif pour aider les pays à élaborer et affiner la théorie et la pratique de la conversion de la production des industries militaires à des fins civiles. Les pays intéressés devraient renforcer l'échange d'informations et de données d'expérience dans ce domaine afin de résoudre les problèmes qu'une telle conversion soulève.

3. La Chine se félicite de l'oeuvre entreprise en ce sens par le Département des affaires de désarmement du Secrétariat de l'ONU et espère qu'il continuera de promouvoir activement les activités tendant à l'utilisation pacifique des techniques mises en oeuvre dans le secteur militaire ainsi que la coopération et les échanges internationaux dans ce domaine.

4. Afin d'intensifier l'action entreprise au niveau mondial pour réaliser cette conversion, la Chine dresse ci-après un bilan de l'action qu'elle a engagée et de l'expérience qu'elle a accumulée dans ce domaine.

5. Le Gouvernement chinois, conformément à l'évolution de la situation internationale et aux besoins de l'édification économique du pays, a fait appel à l'ensemble des compétences techniques et des services spécialisés que mettent à sa disposition les sciences, techniques et industries militaires du pays, ce qui lui a permis d'apporter une contribution positive au développement de l'économie nationale. Le Gouvernement chinois a également procédé à des travaux exploratoires et à des expériences pratiques dans le domaine des utilisations pacifiques, pour le bien de l'humanité, des techniques relevant de l'industrie militaire.

6. Les activités de la Chine en matière de conversion comportent deux aspects : la production de produits civils par les industries militaires et l'adaptation de la technologie industrielle militaire à des fins civiles. Au cours de la décennie écoulée, dans le cadre de la politique industrielle de l'Etat, les ministères liés aux industries militaires se sont employés activement à ajuster leur appareil de production et leur gamme de produits. Ils ont participé à l'élaboration et à la réalisation de grands projets nationaux à vocation civile et d'équipements importants, et ont vigoureusement aidé les principales industries nationales travaillant pour le développement

telles que les secteurs de l'énergie et des transports. Ils ont non seulement élaboré et produit un grand nombre de machines et d'installations destinées à la restructuration technique des branches industrielles traditionnelles, mais ont également élaboré toute une série de produits relevant des industries légères et autres équipements électroménagers, ce qui a permis de développer le marché intérieur. Ils ont également été très actifs dans le domaine du développement économique régional en fournissant des services techniques, en aidant les entreprises de bourg et de canton et en appuyant la production agricole. A ce jour, les ministères relevant de l'industrie militaire ont mis en place plus de 300 chaînes de fabrication et les administrations locales ont par ailleurs accordé certains prêts à l'appui de la conversion de la production militaire à des fins civiles. On a pu ainsi concevoir et fabriquer plus de 10 000 produits relevant de 43 catégories et convertir à des fins civiles plus de 30 000 réalisations scientifiques et techniques qui avaient auparavant des fins militaires. La valeur de la production civile représente déjà 65 % de la valeur brute de production des entreprises militaires. A l'heure actuelle, les sciences, techniques et industries de la défense sont entièrement mobilisés dans la campagne de modernisation de l'industrie, de l'agriculture et d'autres secteurs de l'économie nationale, ainsi que de la défense nationale.

7. La paix, la prospérité et le développement sont les aspirations des plus précieuses de l'humanité. L'une des façons de les réaliser consiste à affecter les industries militaires à la réalisation de produits civils et à utiliser à des fins pacifiques les capacités et technologies militaires. La Chine continuera résolument à associer les productions militaires et civiles. Nous espérons que l'utilisation des capacités et technologies militaires à des fins pacifiques deviendra l'objectif de tous les pays qui, en le réalisant, permettront à la technologie industrielle militaire d'être largement mise au service de la cause de la paix mondiale et du développement économique et social de tous les pays dans l'intérêt de l'humanité tout entière. La Chine est prête, sur la base de l'égalité et de l'avantage mutuel, à élargir les échanges et la coopération avec d'autres pays sur l'utilisation des capacités et technologies militaires à des fins pacifiques.

CUBA

[Original : espagnol]
[7 mai 1991]

Sur cette question, le Gouvernement de la République de Cuba tient à faire les observations suivantes :

a) La conversion se présente sous deux aspects étroitement liés, à savoir comme l'expression de la volonté politique de réduire les budgets militaires et comme un impératif économique pour résoudre les problèmes de développement économique et social;

b) Dans le cadre des efforts internationaux visant à réduire les budgets militaires, les Etats peuvent, en appliquant des politiques allant dans ce sens, élaborer et formuler des programmes de conversion à des fins civiles des ressources utilisées jusqu'à présent à des fins militaires, et ce avec les avantages qui en découlent en termes de développement économique et social pour le pays qui prend de telles mesures et en termes d'aide et de coopération pour les autres pays, notamment ceux en développement.

c) L'application des programmes de conversion des ressources et l'utilisation de ces ressources dans le cadre de la coopération internationale contribueraient à promouvoir les objectifs du Programme d'action adopté lors de la Conférence internationale sur le désarmement et le développement;

d) Pour élaborer des programmes de conversion considérés dans le cadre des politiques de réduction des budgets militaires, point n'est besoin de définir des critères internationaux pour comparer ces budgets; de tels programmes peuvent en effet être conçus comme des mesures propres à accroître la confiance, à l'instar de celles que les Etats-Unis sont en train de prendre volontairement dans la poursuite de leur objectif qui est d'instaurer un climat de confiance et de sécurité propre à renforcer la paix;

e) Tous les Etats peuvent, certes, réaliser des activités de conversion; mais, étant donné l'étendue du rôle qu'ils sont appelés à jouer dans la réduction des tensions et l'instauration de la paix, c'est aux Etats détenteurs d'armes nucléaires et des principaux arsenaux militaires qu'il incombe de mener systématiquement et de façon durable des telles activités;

f) Les connaissances spécialisées, les technologies, les infrastructures et les produits d'origine militaire peuvent contribuer dans une grande mesure à résoudre les nombreux problèmes économiques et sociaux que rencontrent les Etats tant sur le plan national que régional et à relever des défis d'ampleur mondiale comme la lutte contre les fléaux, les maladies et les épidémies, les problèmes liés au climat, la protection et la conservation de l'environnement.

g) La réalisation de programmes de conversion dans le domaine de la recherche-développement militaire contribuerait non seulement à libérer les énormes ressources humaines et matérielles consacrées à ce domaine mais également à arrêter l'escalade de la course aux armements et à empêcher l'apparition de nouvelles armes nucléaires et de destruction massive.

h) Les Etats qui possèdent, tant dans le secteur public que privé, la capacité de produire d'énormes quantités d'armes de destruction, doivent entreprendre immédiatement des programmes de conversion;

i) Il faut prendre les mesures nécessaires, législatives et autres, pour garantir l'emploi, grâce au recyclage, le cas échéant, dans le secteur civil, des personnes qui se consacraient auparavant à des activités à but militaire.

LIECHTENSTEIN

[Original : anglais]
[5 février 1991]

La principauté du Liechtenstein n'ayant plus de forces militaires depuis la dissolution de son armée en 1868, les autorités compétentes du Liechtenstein ne sont pas en mesure d'émettre un avis ou de faire des suggestions sur les questions qui font l'objet de la résolution susmentionnée.

NORVEGE

[Original : anglais]
[17 juin 1991]

1. Les résultats des négociations sur le contrôle des armements obtenus ces dernières années et les perspectives de progrès dans le cadre des processus de désarmement en cours devraient inciter les gouvernements à procéder à la réaffectation des ressources du secteur militaire au secteur civil. La conversion des ressources militaires à des fins civiles représente un important aspect des problèmes liés au redéploiement des ressources. L'expérience suggère, tout comme l'analyse, que cette conversion est possible. Il reste qu'on doit encore identifier et analyser les divers problèmes liés à ce processus. La transition pose, en effet, de nombreux problèmes d'ordre politique, économique et technique qui doivent être abordés tant sur le plan intérieur qu'au niveau international. En outre, certaines mesures ou plans d'ordre institutionnel dont la nécessité est généralement reconnue, devront être formulés.

2. L'un des problèmes critiques que pose la conversion concerne l'emploi. La conversion entraînera nécessairement des bouleversements temporaires dans ce secteur. Cependant, grâce aux mesures prises au plan des institutions, il devrait être possible de limiter, dans une certaine mesure, l'étendue du problème. Par ailleurs, il se peut que les usines de fabrication de matériel militaire engagées dans le processus de conversion se heurtent à des problèmes d'approvisionnement pour leurs nouvelles gammes de production et aient des difficultés à créer des techniques appropriées à des coûts acceptables. La distribution de biens de consommation produits par l'industrie de l'armement risque également de soulever des problèmes. Pour pénétrer le secteur de la consommation, il faut des stratégies de commercialisation, ce qui rendra nécessaire l'amélioration de nouveaux processus de vente.

3. La conversion pose de multiples problèmes d'ordre technique et dans le domaine industriel. Il faudra par exemple, effectuer certains changements et ajustements en matière de recherche-développement dans le secteur militaro-industriel. Une part considérable des efforts de recherche-développement au niveau mondial ayant trait à la production d'armes, le processus de reconversion dans l'industrie soulèvera des questions épineuses et sujettes à controverse. Les retombées des programmes de développement des techniques militaires de pointe pourraient être très importantes.

4. De l'avis de la Norvège, les programmes de conversion devraient, s'ils sont exécutés avec succès, permettre de dégager des ressources pour la coopération aux fins du développement et faciliter ainsi la réalisation des objectifs fixés par l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne le volume de l'aide. Outre qu'elle contribuerait à accroître la coopération pour le développement, la réaffectation au secteur civil des ressources militaires des pays industrialisés devrait servir à appuyer, en particulier sous la forme d'un transfert de ressources financières nouvelles et additionnelles et de techniques, les efforts que déploient les pays en développement pour protéger l'environnement. Toutefois, il n'y a pas de correspondance directe entre la réduction des budgets militaires et l'augmentation de l'aide. Mais compte tenu des problèmes de ressources qui se posent actuellement tant aux pays développés qu'en développement, une réduction des dépenses militaires mondiales pourrait, à long terme, permettre une action accrue dans ce domaine.

5. Dans l'état actuel des choses, les pays n'ont guère d'expérience pratique sur laquelle fonder leurs efforts de conversion des ressources militaires à des fins civiles. L'initiative prise dans le cadre de la résolution 44/116 J devrait servir de base à l'ONU pour intensifier les efforts dans ce domaine.

PANAMA

[Original : espagnol]
[1er août 1991]

1. Après les événements survenus en décembre 1989, le Gouvernement de la République du Panama s'est engagé dans un processus de démilitarisation. Pour cette raison, l'expérience panaméenne en matière de conversion des ressources militaires à des fins civiles, est extrêmement importante.

2. Les anciennes Forces de défense panaméennes étaient une institution qui combinait des tâches militaires, policières et administratives, tout en privilégiant les aspects militaires dans l'achat des équipements et la formation du personnel.

3. De nombreux services qui assuraient des tâches administratives et relevaient des anciennes Forces de défense ont été rattachées par décret au Ministère de l'intérieur et de la justice (décrets 38 et 41 de février 1990) :

- a) Direction nationale de l'immigration et de la naturalisation;
- b) Direction nationale du transit et des transports terrestres;
- c) Département national des enquêtes (DENI) désormais appelé Police technique judiciaire (PTJ);
- d) Direction nationale de la correction;
- e) Direction nationale des passeports.

4. Dans ce cadre juridique, quatre services de sécurité, dont la direction et le personnel sont indépendants les uns des autres, relèvent du Président de la république :

- a) Police nationale;
- b) Service de la sécurité aérienne;
- c) Service de la sécurité maritime;
- d) Service de la protection des institutions (ce dernier relevant de la Présidence).

5. En outre, il a été créé un comité interministériel chargé de distribuer les nombreuses propriétés des anciennes Forces de défense. Ce comité, qui comprend le Ministre de l'intérieur et de la justice, du Ministre délégué à la présidence, et le Ministre des finances et du Trésor, ont transféré à des entreprises publiques, un très grand nombre de biens immeubles, notamment :

- a) Des installations militaires : 17 camps ou casernes;
- b) huit résidences de chefs de zones militaires et sièges de l'Association des épouses d'officiers des Forces de défense panaméennes (ASEFUDEP);
- c) 19 biens immeubles divers.

6. De même, tout le mobilier et l'équipement de ces installations militaires, ainsi que les bureaux de l'ex-général Manuel A. Noriega, sont utilisés par les services de la santé, de l'éducation, des sports et des travaux publics du pays.

7. Tout l'équipement lourd du Bataillon du génie militaire a été remis au Ministère des travaux publics et 12 aéronefs des anciennes Forces aériennes panaméennes, d'une valeur marchande d'environ 10 millions de balboas ont été mis à la disposition du Ministère des finances et du Trésor pour qu'ils soient vendus.

PEROU

[Original : espagnol]
[8 août 1991]

1. En vertu du paragraphe 1 de la résolution 44/116 J, adoptée par l'Assemblée générale, le 15 décembre 1989, le Gouvernement péruvien estime que la conversion des ressources militaires à des fins civiles est une question qui revêt une grande importance politique, en particulier pour le renforcement de la coopération internationale et pour la relance de la croissance économique et le développement dans tous les pays.

2. C'est pourquoi le Pérou s'est engagé à promouvoir la question dans le cadre du système des Nations Unies et à appuyer des mesures concrètes et des procédures adéquates pour que cette conversion soit mise en oeuvre rapidement et d'une manière efficace.
3. L'application desdites mesures et procédures nécessite un examen approfondi des aspects juridiques et administratifs dont il faudra tenir compte au cours du processus de conversion; il faudra également prendre en considération tout ce qui a trait aux intérêts légitimes des Etats Membres.
4. Par ailleurs, ce processus devra avoir un caractère systématique et progressif et prendre en compte les conséquences socio-économiques - reconversion technologique, formation des ressources humaines, chômage temporaire - que cette conversion pourra entraîner.
5. Enfin, le Pérou continuera de soutenir toute initiative allant dans le sens des dispositions de la résolution 44/116 J et partant appuie à nouveau l'inscription de la question à l'ordre du jour de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale.

PHILIPPINES

[Original : anglais]
[21 juin 1991]

Le Gouvernement philippin estime que cette question revêt une importance nationale et réitère qu'il appuie pleinement la décision de l'inscrire à l'ordre du jour de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale. La question va en effet fondamentalement dans le sens du programme global de conversion formulé par le Conseil législatif-exécutif des Philippines concernant d'autres utilisations possibles des bases et camps militaires. Le Gouvernement est par ailleurs d'avis qu'il convient d'encourager l'utilisation à des fins civiles plus productives des réserves et des ressources militaires existantes mais non utilisées.

UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

[Original : russe]
[9 septembre 1991]

1. L'Union soviétique est convaincue que la conversion à des fins civiles de la production militaire est un élément important du processus visant à modifier les priorités de développement de la civilisation mondiale pour privilégier l'édification d'un monde meilleur, plus sûr, plus stable et plus prévisible. Elle est l'illustration pratique de la politique systématique de démilitarisation des relations internationales et de réorientation vers la construction et le développement de l'énorme potentiel de destruction.

2. La conversion est intimement liée au désarmement dont elle est souvent la conséquence. L'intensité des efforts pour créer un climat politique favorable à la limitation et à l'élimination des armements en détermine dans une grande mesure le caractère, l'allure, l'ampleur et l'avenir. En progressant dans la réorientation de la production militaire vers des fins pacifiques, on encourage d'ailleurs des efforts politiques et sociaux pour réaliser de nouvelles mesures de désarmement. C'est pourquoi il importe d'instaurer une interaction des processus de désarmement et de conversion qui non seulement assure le caractère irréversible de la réduction de la course aux armements mais qui stimule en même temps un intérêt économique pour la prise de nouvelles mesures visant à réduire le niveau de préparation militaire, et à réorienter vers la production civile le potentiel de défense.

3. Etant donné l'amorce d'un désarmement effectif en URSS, effectué conformément aux traités internationaux et suivant des initiatives unilatérales, le pays a fait également de considérables efforts dans le domaine de la conversion. En décembre 1990, il a adopté le programme d'Etat de conversion de l'industrie de défense et de développement de la production civile dans le secteur de la défense pour la période allant jusqu'à 1995. Ce programme prévoit une diminution sensible de la part du revenu national consacrée à la défense d'ici à la fin de la décennie actuelle et une nouvelle augmentation de la part de la production générale du secteur de la défense consacrée à des fins civiles grâce à une réduction de la fabrication de pièces d'artillerie et de missiles, de blindés, d'avions et d'hélicoptères de combat et d'autre matériel militaire.

4. Il s'agit fondamentalement de restructurer radicalement toute la production du secteur de la défense pour la réorienter vers des fins essentiellement civiles. Cette restructuration s'impose du fait de l'importance croissante qu'ont aujourd'hui les aspects politiques, économiques, sociaux, écologiques et autres de la sécurité nationale, et étant donné que l'instauration de la confiance partout dans le monde, excluant le retour à des relations de rivalité militaire, est un impératif catégorique.

5. L'Union soviétique considère qu'en instituant une vaste coopération internationale dans ce domaine et en le développant encore, en procédant à un échange intensif sur le plan multilatéral des données d'expérience, en conjuguant les efforts déployés au sein de la communauté internationale pour rechercher ensemble des solutions efficaces aux problèmes socio-économiques qui accompagnent inévitablement le processus de réduction de la production militaire, on contribuerait à réduire les dépenses militaires et à réaliser la conversion sur le plan national.

6. L'Organisation des Nations Unies, riche qu'elle est d'initiatives nombreuses et précieuses dans le domaine du désarmement et du développement, de la planification et de la réalisation de diverses mesures de conversion, peut jouer un rôle important dans l'institution d'une interaction internationale multiforme en matière de conversion. Il faut à cet égard s'efforcer de lier étroitement l'examen dans le cadre de l'ONU, des questions de réorientation de la production militaire à des fins pacifiques aux

négociations en cours sur un large éventail de questions de désarmement. Cette démarche, conforme au principe du parallélisme constructif dans le développement de processus de désarmement et de conversion, contribuerait à préciser les conditions et les orientations concrètes de la conversion de l'industrie de défense, à prévenir et à neutraliser les conséquences socio-économiques négatives que pourrait avoir le désarmement.

7. L'Union soviétique, pour sa part, milite pour que s'intensifie à l'ONU le dialogue multilatéral sur le contenu théorique et les méthodes d'application du principe du niveau raisonnablement suffisant d'armement afin d'élaborer des critères et des paramètres de base de l'orientation strictement défensive de l'activité militaire des Etats, y compris ses aspects militaro-économiques.

8. L'Union soviétique pense en outre qu'il faut examiner à l'ONU dans une optique plus concrète, axée sur l'élaboration et l'adoption de mesures pratiques, le problème de la stimulation économique du processus de désarmement, des leviers économiques pouvant contribuer aux mesures visant à réduire le face-à-face militaire. A cet égard, il serait opportun d'organiser dans le cadre de négociations multilatérales sur la réduction des forces armées et des armements des consultations économiques spéciales.

9. Au cours de ces consultations tenues régulièrement, les parties s'informerait mutuellement du rythme et de l'ampleur proposés de la réduction de la production militaire, étudieraient les avantages et le coût économiques prévus de la conversion, échangeraient des données d'expérience concernant l'utilisation des ressources ainsi libérées aux fins du développement pacifique. On pourrait également réfléchir aux moyens d'harmoniser les efforts de conversion des pays intéressés dont l'industrie militaire a des structures similaires et notamment aux mesures à prendre pour faire concorder leurs intérêts commerciaux dans ce domaine.

10. La possibilité de réaliser conjointement une expertise économique des projets d'accord de désarmement paraît prometteuse; il s'agirait de définir s'ils sont réalisables compte tenu des possibilités et des conditions socio-économiques existantes ou prévisibles dans les pays participants et si l'ampleur et le rythme des réductions prévues sont acceptables du point de vue d'une stratégie rationnelle de conversion et de dresser une liste des exigences économiques concrètes dont il faudrait tenir compte lors de l'élaboration définitive des accords.

11. Parallèlement aux consultations sur les problèmes militaro-économiques, il serait utile de mettre en place dans le cadre de l'ONU un mécanisme qui permettrait aux Etats d'adapter leur économie à la réduction de leurs dépenses militaires. Il s'agirait en particulier de prendre un ensemble de mesures pour aider le secteur de la défense à s'adapter économiquement aux plans et programmes existants ou prévus de conversion, et notamment de dispositions concrètes pour trouver les sources de financement nécessaires, de constituer réellement une demande pour ces produits, de recycler et de placer la main-d'oeuvre, d'offrir d'autres stimulants économiques pour amener les entreprises militaires à s'orienter davantage vers la production civile.

12. Ce mécanisme pourrait notamment comprendre des programmes de l'ONU à des fins spéciales pour la conversion des technologies les plus importantes du secteur de la défense; les pays intéressés pourraient créer des fonds internationaux ainsi que des pools d'investissements et d'innovations pour assurer le financement de ces programmes et l'exploitation commerciale des résultats.

13. L'Union soviétique pense qu'il faut utiliser au maximum le potentiel de l'ONU pour harmoniser les diverses options et élaborer conjointement des modèles efficaces de conversion en tenant compte des particularités des divers pays. On y contribuerait en particulier en donnant suite à la proposition de l'Union soviétique tendant à ce qu'un groupe d'experts internationaux de haut niveau réalise dans le cadre de l'ONU une étude interdisciplinaire de tout l'éventail des problèmes que pose la transformation de l'économie militaire en économie civile afin de diffuser l'expérience acquise par divers pays et régions dans le domaine de la conversion.

14. De son côté, l'Union soviétique, conformément aux tâches définies dans le Document final de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement consistant à suivre l'expérience internationale dans ce domaine et à diffuser largement les données d'expérience est prête à prendre l'initiative de préparer et de communiquer au Secrétaire général de l'ONU avant la fin de l'année un rapport sur l'expérience et les perspectives d'exécution des programmes de conversion en URSS.

15. Si la Commission du désarmement examinait régulièrement tel ou tel aspect de la question, cela contribuerait à maintenir la question de la conversion à l'ordre du jour de la diplomatie internationale.

16. L'aspect socio-économique du problème de la conversion pourrait être utilement examiné à la Deuxième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies ainsi qu'aux sessions du Conseil économique et social.

17. Etant donné les négociations qui se sont récemment achevées et celles qui se poursuivent pour conclure de nouveaux accords de grande portée en vue de limiter et de réduire les armements, il serait également utile que le mécanisme économique de l'ONU participe à l'élaboration des aspects régionaux du processus de conversion en Europe.

18. Il est bon en outre que le Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement prenne part à l'évaluation des possibilités d'utilisation pacifique de la technologie du secteur de la défense et à la définition des orientations possibles de la coopération internationale dans ce domaine.

19. L'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement pourrait quant à lui s'occuper de réaliser des études approfondies sur les aspects concrets de la conversion et de préparer des évaluations sur les conséquences possibles.

20. Pour développer la coopération internationale dans le domaine de la conversion, il conviendrait également d'utiliser activement le potentiel des institutions spécialisées des Nations Unies. A cet égard, l'Union soviétique estime que l'OIT doit continuer à étudier les aspects socio-économiques de la conversion et à élaborer des mécanismes pratiques pour intégrer dans le secteur civil de la production la main-d'oeuvre qui serait ainsi libérée et pour maintenir le niveau de l'emploi. L'ONUDI pourrait de son côté s'occuper d'étudier à fond des projets concrets, bilatéraux et multilatéraux, touchant la réorientation de la production militaire à des fins civiles.

21. Dans l'ensemble, l'URSS est favorable à l'intensification, dans le cadre de l'ONU, d'un vaste dialogue multilatéral sur l'ensemble des questions de la réorientation à des fins civiles des ressources militaires, auquel on donnerait un contenu tout à fait concret. Transformée en politique réelle, la conversion, sous forme de programme de mesures concrètes englobant toute l'expérience positive acquise par la communauté internationale, peut contribuer activement à instaurer et renforcer la confiance internationale, surmonter les barrières restantes de l'isolationnisme économique et instaurer une interaction positive entre les Etats dans le domaine économique.
